

# Permettons aux jeunes de travailler ! # BESTOF

En France, quand on cherche un emploi, mieux vaut ne pas être jeune....Etre au chômage à 20 ou 25 ans, l'âge de tous les projets, donne à nos jeunes le sentiment désespérant que la France leur tourne le dos, en ne leur laissant d'autre choix que la résignation ou l'expatriation.

Dès lors, la tentation de fustiger l'impuissance des pouvoirs publics et des entreprises est grande, tant les incantations ont trop souvent servi d'écran de fumée aux véritables actions. Alors en ce printemps 2012, peut-on encore affirmer que l'on « a tout essayé » en matière de lutte contre le chômage des jeunes, comme l'avait déclaré dans un soupir resté célèbre un illustre président de la Ve République ? Sûrement pas.

Tout d'abord, c'est à nous autres, dirigeants d'entreprises, de balayer devant nos portes et d'initier un changement culturel sur la discrimination à l'embauche. Car la sacro-sainte « expérience professionnelle » n'a jamais été l'alpha et l'oméga de la performance. Chez PlanetVEO.com, où la moyenne d'âge de nos 100 employés est tout juste de 28 ans, j'ai la chance de constater chaque jour qu'une pincée de talent et une ardente envie de faire ses preuves compensent largement les petites imperfections de la jeunesse ! Cependant, les chefs d'entreprises ne pourront parcourir seuls le chemin qui mène au plein emploi des jeunes. Il incombe donc aux pouvoirs publics d'accompagner les entreprises dans leur pari de la jeunesse, par des mesures simples et fortes. Une suppression des charges sociales au cours des 2 années suivant le recrutement des moins de 30 ans permettrait de lever la barrière à l'embauche du coût du travail et de réduire considérablement le chômage des jeunes. L'expérience de réduction des cotisations patronales sur les bas salaires menée dans les années 90 a permis la création de 500 000 emplois durables : alors pourquoi ne pas appliquer ce type de mesure pour aider l'emploi des jeunes ? Cette réforme pourrait aisément être financée par la suppression de la niche fiscale sur les heures supplémentaires, à l'efficacité douteuse...

On le voit aisément, il n'existe en matière d'emploi aucune fatalité, et tout n'a pas été essayé. Alors, Monsieur le Président, encore un effort : il ne tient qu'à vous de faire de votre printemps électoral celui de l'emploi des jeunes !

A l'occasion de la période estivale, economiematin.fr vous propose les meilleurs articles de 2012 et 2013.

Article initialement publié le 30/04/2012